

Projet soutenu dans le cadre du programme ACTEE

## Le gymnase Jouhaux inauguré après une rénovation 100% écologique

### Jeudi 17 avril à 17h

► 4 rue du 140<sup>e</sup> RIA

En présence de

- **Laurent Simplicien**, Secrétaire général de la Préfecture de l'Isère
- **Camille Gaillard-Minier**, Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription de l'Isère
- **Éric Piolle**, Maire de Grenoble
- **Christophe Ferrari**, Président de Grenoble Alpes Métropole
- **Céline Mennetrier**, Adjointe aux Sports à la Ville de Grenoble
- **Eric Rossetti**, Vice-Président aux Communes et à la proximité à Grenoble Alpes Métropole
- **Corine Lemarley**, Vice-Présidente au Sport, à l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations à Grenoble Alpes Métropole

**Démarrés fin septembre 2023, les travaux se sont achevés à l'automne 2024 et visaient une rénovation exemplaire : installation de panneaux photovoltaïques et d'une peinture claire en toiture, amélioration de la qualité de l'air, mise en accessibilité et, bien entendu, amélioration de la performance énergétique du gymnase. 35 % d'économies d'énergies sont attendues, hors production photovoltaïque (90 000 kWh minimum / an).**

Ces travaux sont prévus dans le cadre du « plan gymnases » de la Ville qui planifie également la rénovation des gymnases Vallier (déjà réalisée), Hoche (en cours, en plusieurs phases), Malherbe (en cours), les Trembles (en cours), La Rampe (première phase de travaux achevée : 2022-2024 ; seconde phase à venir à partir du printemps 2026). Ce « plan gymnases » s'inscrit lui-même dans la trajectoire énergétique de la Ville et le décret tertiaire.

À noter que les travaux sur les gymnases Jouhaux et Malherbe ont été programmés successivement, de sorte qu'ils ne soient jamais fermés simultanément mais l'un après l'autre afin de continuer d'accueillir les scolaires et les associations sportives.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

## Zoom sur les travaux menés au gymnase Jouhaux

### **Performance énergétique :**

- ▶ Les travaux visent le niveau BBC rénovation assuré grâce au chauffage urbain, à l'installation d'un éclairage Led, à une isolation performante, au remplacement de toutes les menuiseries et à la limitation des pertes d'eau.
- ▶ Au total, 35 % d'économies d'énergie escomptées, hors production photovoltaïque (90 milles kWh de production annuelle minimale).

### **Qualité de l'air intérieur :**

- ▶ Installation de nouvelles centrales de traitement d'air pour tous les espaces.
- ▶ Pose de ventilation double-flux dans tous les vestiaires.
- ▶ Installation de déstratificateurs dans les salles de sport.
- ▶ Les peintures et vernis sont conformes à l'éco-label européen ou équivalent et les peintures utilisées sont de classe A+. Les colles sont labellisées à l'éco-label NF environnement.

### **Choix des matériaux et procédés constructifs :**

- ▶ Les toitures du gymnase seront revêtues de peinture de couleur claire afin de limiter l'échauffement l'été.
- ▶ Les menuiseries seront en acier ou aluminium, sans plastique.
- ▶ Les revêtements intérieurs des salles de sport seront en bois ou en matériaux naturels.

### **Biodiversité :**

- ▶ Installation de 10 nichoirs à moineaux pour un total de 30 couples, 3 nichoirs à martinets noirs pour 6 couples et 1 nichoir à rouge queue.
- ▶ Travaux d'amélioration de la végétation en pied de façade avec 35 m<sup>2</sup> au sol qui seront naturalisés.

### **Mutualisation d'espaces et de matériels :**

- ▶ La salle de musculation sera mutualisée entre la direction des sports de la Ville de Grenoble et les associations sportives grenobloises.
- ▶ Les espaces de tri des poubelles seront quant à eux mutualisés avec l'école et le restaurant scolaire.

### **Amélioration fonctionnelle :**

- ▶ Les vestiaires et les sanitaires seront entièrement réaménagés.
- ▶ Une salle de musculation ainsi qu'un bureau seront créés.
- ▶ La salle multisports et la salle boxe seront séparés en deux espaces distincts.
- ▶ Les espaces de rangements seront améliorés.
- ▶ Les vestiaires du personnel seront aussi améliorés.

### **Réemploi :**

- ▶ Le choix de la rénovation plutôt que de la démolition et re-construction permettra d'éviter 1400 tonnes de déchets.
- ▶ Le parquet historique de la salle de boxe, le grillage des portes, les équipements sportifs ainsi que les sanitaires seront réutilisés sur d'autres sites municipaux.
- ▶ Deux algecos du gymnase seront réemployées pour l'école grenobloise du vélo.

**Accessibilité :** Mise en accessibilité du bâtiment et de tous les équipements (entrée, vestiaires...).

**Vulnérabilité sismique :** Après la réalisation d'une étude pionnière en France pour améliorer les capacités de résistance du bâtiment en cas de séisme, les travaux viseront à renforcer et améliorer sa tenue. Les équipements sont aussi pensés pour limiter les risques sismiques.

## En bref

► Budget global des travaux pour les gymnases Jouhaux et Malherbe : **8,4 millions d'€** (4,033 millions d'€ pour Jouhaux et 4,366 millions d'€ pour Malherbe) dont :

- **6,912 millions d'€** pris en charge par la Ville de Grenoble
- **500 000 €** financés par l'État
- **190 000 €** subventionnés par le Fond Barnier
- **798 000 €** financés par Grenoble Alpes Métropole

► Économies d'énergies : -35 % hors production photovoltaïque (90 000 kWh minimum / an)

► Surface du gymnase Jouhaux : 1557 m<sup>2</sup>

► Usager-es du gymnase Jouhaux : associations sportives (association de boxe Ring Grenoblois ; sports et quartiers...) ; sports scolaires (collège, élémentaire, périscolaire...). Gymnase utilisé 7 jours sur 7.

